



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Cap-Sizun et Haut-Limargue de Vayrac

Une difficile adaptation à l'agriculture de marché

Jean Ginier

Résumé

L'étude comparée des deux petites régions du Cap Sizun (Finistère Sud) et du Haut Limargue de Vayrac (Lot) permet de saisir sur le vif les difficultés d'adaptation de vieux terroirs à une agriculture moderne. Bien qu'éloignés de 600 km, ces deux « pays » finissent par suivre la même voie : améliorer les productions existantes (lait et porc) aux dépens des spéculations traditionnelles (fruits et viande de bovin).

Abstract

Cap-Sizun and Haut-Limargue de Vayrac : a difficult adaptation to market farming - The comparative study of two small areas of the Cap-Sizun (Department of Finistère Sud) and the Haut- Limargue de Vayrac (Lot) seizes the reality of the difficulties for old territories to adapt to modern agriculture. Thoug they are 600 km. apart, these two areas follow the same line of conduct in the end : improving the existing productions, (milk and pigs) to the expense of traditional ones (fruit and beef).

Citer ce document / Cite this document :

Ginier Jean. Cap-Sizun et Haut-Limargue de Vayrac . In: Économie rurale. N°89, 1971. pp. 79-92;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1971.2145>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1971_num_89_1_2145

Fichier pdf généré le 26/03/2019

CAP SIZUN et HAUT-LIMARGUE de VAYRAC

Une difficile adaptation à l'agriculture de marché

par Jean GINIER

Agrégé de Géographie, Docteur ès Lettres

L'étude comparée des deux petites régions du Cap Sizun (Finistère Sud) et du Haut Limargue de Vayrac (Lot) permet de saisir sur le vif les difficultés d'adaptation de vieux terroirs à une agriculture moderne. Bien qu'éloignés de 600 km, ces deux « pays » finissent par suivre la même voie : améliorer les productions existantes (lait et porc) aux dépens des spéculations traditionnelles (fruits et viande de bovin).

Cap-Sizun and Haut-Limargue de Vayrac : a difficult adaptation to market farming

The comparative study of two small areas of the Cap-Sizun (Department of Finistère Sud) and the Haut-Limargue de Vayrac (Lot) seizes the reality of the difficulties for old territories to adapt to modern agriculture. Though they are 600 km. apart, these two areas follow the same line of conduct in the end : improving the existing productions (milk and pigs) to the expense of traditional ones (fruit and beef).

Les conditions nouvelles de l'agriculture de marché tendent de plus en plus à niveler les différences qui résultent de données naturelles parfois opposées. L'étude comparée de deux vieux terroirs finistérien et haut-quercynois montre comment la spéculation laitière s'impose progressivement et modifie en moins d'une génération les traits traditionnels de la polyculture. Grâce à

des enquêtes personnelles et à l'utilisation des données recueillies par les différents organismes d'études, il a paru intéressant d'analyser les diverses possibilités d'une agriculture traditionnelle en pleine mutation, à la recherche d'un nouvel équilibre lui-même fonction des prix du lait et du porc.

I — UN MILIEU NATUREL RELATIVEMENT FAVORABLE

A l'extrême occidentale de la pénéplaine du Finistère-Sud, les deux arêtes granitiques peu élevées (80-90 m) de la Pointe du Raz et de celle de Van encadrent un sillon médian jadis creusé par le Goyen. Ce Cap Sizun, formé par les sept communes (1) situées à l'ouest d'une ligne Goyen-Lespoul-Beuzec, constitue une petite unité humaine différente du Pays bigouden et de la région de Douarnenez. Les cultures bien tenues et les nombreux troupeaux donnent une impression favorable ; mais la pauvreté des sols, les faibles profits et une grande méfiance à l'égard des investissements font du Cap traditionnel un ensemble moins dynamique que les cantons orientaux (figure 1).

Moins isolé, le canton de Vayrac groupe huit communes (2) d'une dépression périphérique argileuse située à la limite du Massif Central et de l'Aquitaine. L'épaisseur assez faible des bancs calcaires et marneux des roches liasiques du Limargue de Coteaux (130-260 m) a permis le développement de pentes inclinées Nord-Sud en fonction du réseau orienté vers la Dordogne (La Tourmente, la Sourdoire et le Maumont).

(1) Audierne, Beuzec, Cléden, Esquibien, Goulien, Plogoff, Primelin (Finistère Sud).

(2) Bétaille, Cavagnac, Carennac, Condat, Quatre-Routes, Saint-Michel-de-Bannières, Strenquels, Vayrac (Lot).

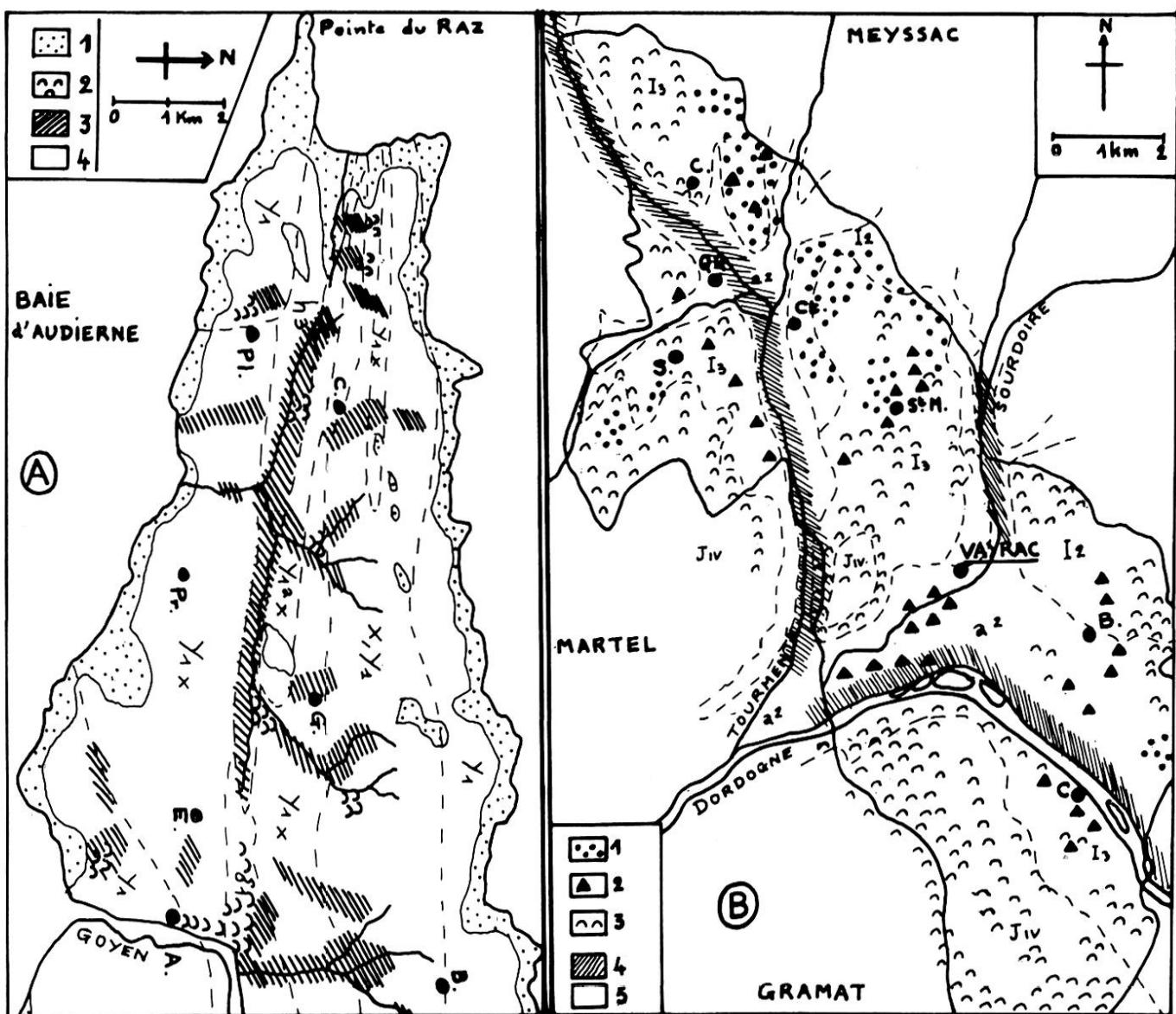


Fig. 1 : DEUX TERROIRS VARIES

A. *Cap Sizun (Finistère Sud)*

1. Terres incultes (plages, dunes, marais, landes)
2. Bois et broussailles.
3. Prairies naturelles.
4. Terres cultivables (labours).

B. *Haut-Limargue de Vayrac (Lot)*

1. Vergers (noyers, pêchers, pruniers, pommiers...)
2. Vigne (1 signe = 10 ha).
3. Bois et broussailles ; « landes ».
4. Prairies naturelles.
5. Terres cultivables (labours).

DEUX CLIMATS TEMPERES

Caractérisé par une certaine douceur, non exempte de rudesse au contact du Limousin, le climat découle de la situation géographique en bordure de l'Océan ou de l'Aquitaine. La hauteur d'eau annuelle atteint 900-950 mm répartis entre 171 et 146 jours (+ 3 jours de neige) selon le régime A P H E. Les « grains » forts du Cap, mais de courte durée rappellent par moment les orages violents du Haut-Limargue (20 jours/an,

dont 3 à 4 jours par mois d'été), de même que la fréquence des jours de brouillard et de brume (12 à 15 jours/an). D'avril à juillet, le Cap connaît une période de sécheresse (30 mm/mois), qui, alliée aux vents desséchants, nuit à la croissance de l'herbe. Plus tardive, la sécheresse s'étend à Vayrac de juillet à septembre-octobre, plus ou moins perturbée par des précipitations fort variables d'une année sur l'autre (écart de 1 à 3). Mais partout, les fortes pluies tombent en novembre et en décembre (90 à 110 mm).

Grâce à des latitudes moyennes (45° et $48^{\circ}3'$), les deux sous-régions jouissent d'un climat assez tempéré. Ainsi le Cap ne connaît que de faibles variations de l'ordre de 8 à 9°, tandis que Vayrac plus continental enregistre des écarts plus importants de l'ordre de 16° (maxima 27°).

Situé à l'avant-pointe de la presqu'île finistérienne, « le Cap est le pays du vent » comme le prouvent les adaptations biogéographiques des arbres inclinés en forme de ballon et la lande arrosée sur 500 m de large par les embruns. Les vents forts (plus de 60 km/h) sévissent pendant le tiers de l'année et l'on n'enregistre à Plogoff que 2,4 % de calmes. Les vents d'Ouest (du SSW au NNW) prédominent naturellement (52 %) contre 29 % pour ceux d'Est (du NNE au SSE) apportant les fortes pluies d'hiver et les crachins d'été qui rendent difficiles la récolte du foin et des céréales. Moins venté, le Haut-Limargue de Vayrac ne subit que 34 jours de vents forts contre 124 à la Pointe du Raz. Si les vents du secteur Ouest représentent encore 47 % du total et déterminent la qualité de l'année - pluvieuse ou sèche - c'est le vent du Sud-Est, l'Autan, sec et desséchant, qui, avec un cinquième de la fréquence, caractérise le plus cette région au contact du Bassin Aquitain et des Hautes Terres du Plateau Central.

Au total, malgré un écart de 600 km, le climat du Cap Sizun venteux, mais doux ne diffère pas fondamentalement de celui du Limargue de Coteaux plus chaud, mais aussi plus variable.

DES SOLS SABLEUX OU ARGILEUX

Que ce soit sur la granulite grenue, les micaschistes ou les gneiss granulitiques de la côte, les sols du Cap se caractérisent par l'importance de la teneur en sable (61 %), par une teneur en argile moyenne (12 %), par l'existence d'un limon (16 %) et par une forte teneur en matière organique (8 % à 12 %) due à l'apport de fumier à base de fougères et d'ajoncs. Pour les deux tiers acides, ces sols ne semblent guère favorables à la culture du blé, de l'orge, de la betterave et du trèfle

violet ; en revanche, ils conviennent à la pomme de terre, au chou et au rutabaga [1] (3).

Les carences constituent un grave obstacle : seuls 10 % de ces sols renferment un taux convenable d'acide phosphorique, contre 45 % suffisamment carencés pour entraîner une baisse du rendement des céréales par la verse ! Les gousses vides des petits pois s'expliquent par le manque de cuivre insuffisant dans 78 % des terres, de même que la disparition des jeunes céréales au printemps souligne le manque de manganèse. La chaux n'est pas à conseiller, car les amendements calcaires risquent précisément de provoquer l'oxydation de ce manganèse déjà trop rare. Seule la potasse se révèle suffisante dans quatre cinquièmes des sols, grâce à l'appoint du fumier. Dans l'ensemble donc, les sols peu profonds, pauvres en éléments fertilisants, n'offrent que de « faibles potentialités ». De nombreux abandons de terres au bord de la mer, en particulier sur la côte méridionale, s'expliquent par ces insuffisances. Toutefois, la forte proportion de sables grossiers en fait des sols légers et filtrants, qui conservent une bonne structure grâce à la teneur en argile et en matière organique, propices à la pratique de l'élevage et des cultures légumières [2].

Tout au contraire, les « terreforts » du Lias de Limargue, souvent formés d'argile imperméable, où le fumier se décompose trop lentement, restent difficiles à travailler. Trop humides, ils se tassent et se « gâtent » très facilement ; trop secs, ils s'effritent. Provenant des roches-mères du calcaire sinémurien et des marnes charmouthiennes, ces terres lourdes et argileuses, souvent profondes, donnent de grandes fentes de retrait l'été et de grosses mottes difficiles à pulvériser. Le taux de matière organique ne s'élève qu'à 4 %, sauf dans les alluvions anciennes (a1) propices à la culture du noyer et dans les alluvions récentes (a2) couvertes de prairies. Cependant à la différence du terroir breton, la teneur relativement suffisante en phosphore, en potasse et en azote permet de classer les sols de Vayrac parmi les meilleurs du Haut-Quercy, faisant du Limargue une petite Limagne, terre de polyculture à base de blé, de tabac, de vigne et d'arbres fruitiers.

II — UNE POPULATION VIEILLIE

Depuis 1876 pour Vayrac (7 409 hab., DK 92) et depuis 1911 pour le Cap Sizun (DK 170), la population n'a cessé de décroître. En 1968, l'effectif du canton quercynois n'atteint que 4 161 personnes (DK 49), dont la moitié répartie dans des communes rurales. Plus peuplé, le Cap compte 13 669 hab. La densité moyenne de 157 varie de 33 à 221 hab./km² selon les communes,

qui ont vu leurs effectifs baisser de 4 à 15 % depuis 1954, alors qu'en Limargue la population reste pratiquement la même par suite du réveil des bourgs commerciaux de Vayrac et de Bétaille.

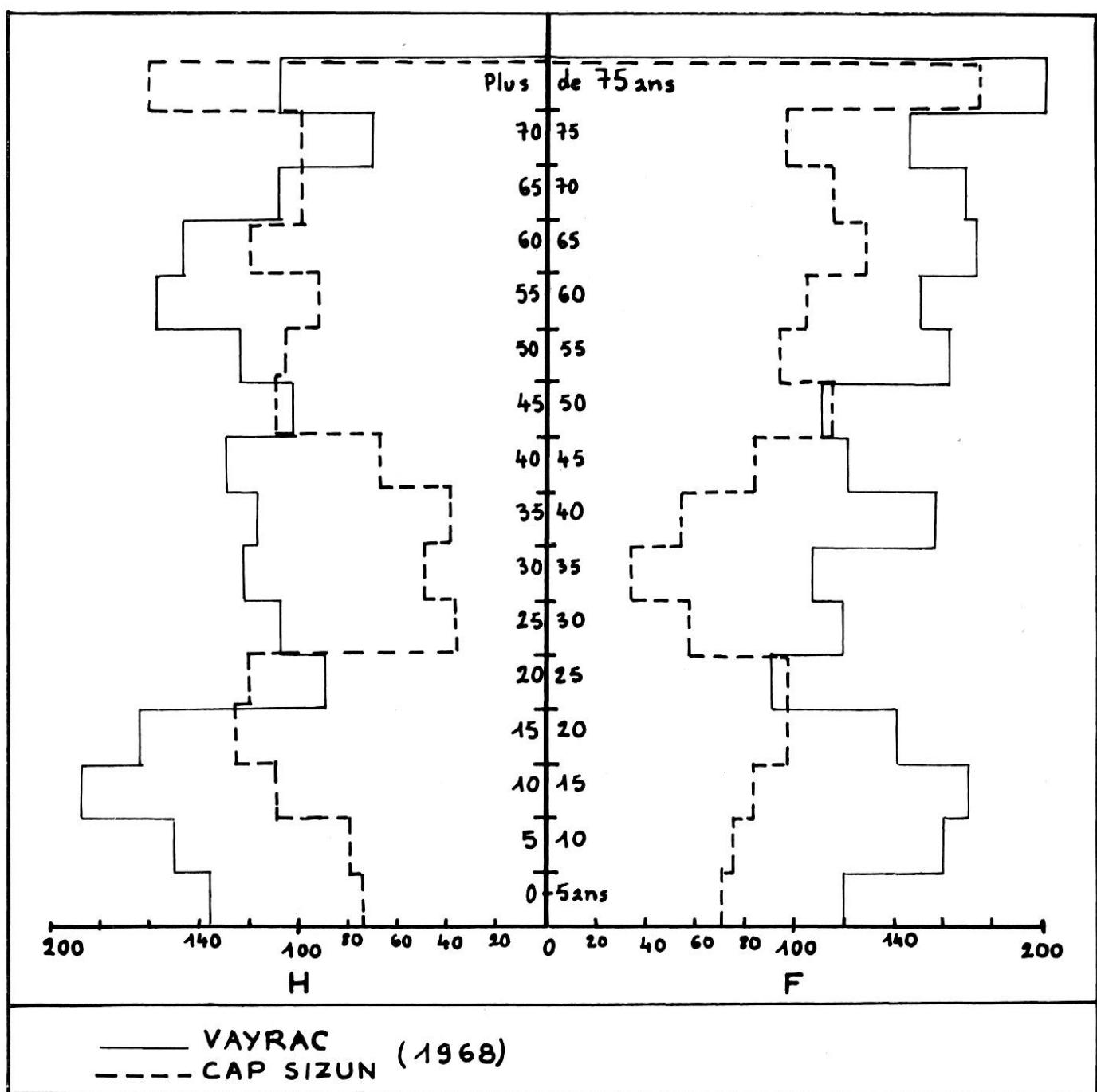
(3) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

UNE PYRAMIDE DES AGES PREOCCUPANTE

Le vieillissement de la population agricole, ainsi que l'accroissement du nombre des célibataires expliquent la relative faiblesse du taux de natalité capiste (13 %), pourtant supérieur à celui de Vayrac (10,5 %), insuffisant pour compenser les décès (12,5 %). Les deux pyramides des âges - en « as de pique » - traduisent un grave malaise et soulignent une tendance à la féminité liée

au nombre élevé de veuves âgées de plus de 55 ans (figure 2). Les Capistes âgés de plus de 50 ans représentent plus de 45 % de la population agricole (moins de 20 ans : 23 %). Si l'on admet qu'une population est vieille, lorsque la proportion des vieillards dépasse 12 % et l'âge moyen 35 ans, le Cap qui enregistre 26 % et 36 ans se situe dans cette catégorie par suite de la faiblesse caractéristique des tranches d'âge comprises entre 25 et 45 ans.

Fig. 2 : DEUX PYRAMIDES DES AGES PREOCCUPANTES



Le phénomène s'aggrave, lorsque l'on envisage le cas des chefs d'exploitations agricoles. La majorité des petites fermes sont tenues par des parents ou des beaux parents déjà âgés. A Vayrac, les « patrons » de plus de 45 ans constituent les trois-quarts du total, proportion qui atteint les quatre-cinquièmes au Cap Sizun. En revanche les jeunes exploitants de moins de 35 ans ne figurent que pour 7 et 9,5 % du total. Ainsi sur les 588 exploitations du Cap, on estime que plus du septième d'entre elles - et même 40 % sur le littoral méridional - vont se trouver abandonnées par manque de successeur !

LE DEPART DES JEUNES EXPLOITANTS

Comme un peu partout dans les campagnes françaises, la proportion des célibataires ne cesse d'augmenter. Au Cap, 409 personnes dont 230 hommes - soit le quart de la population active - ne pourront se marier, si elles restent dans l'agriculture. Ce célibat forcé se remarque aussi à Vayrac, où 12 % des hommes de plus de 25 ans n'ont pu prendre femme. De multiples raisons expliquent ce drame humain et l'émigration qui en résulte. Les jeunes filles craignent le travail accablant de manœuvre qui les attend dans des fermes encore vouées à la polyculture. La cohabitation avec les beaux-parents et les heurts qui en résultent, la recherche d'une vie plus agréable après le service militaire, le désir des jeunes de trouver ailleurs ce qui leur est refusé à la maison familiale, ainsi que l'obligation de « rembourser » frères et sœurs à chaque génération (le « partage ») fournissent des motifs à la volonté d'émigration des jeunes.

La terre trop chère empêche les agrandissements souhaités, mais c'est l'acquisition des connaissances scolaires qui facilite le départ. A cet égard, le diplôme du B.E.P.C. semble constituer un seuil, du moins dans le Lot, puisque 53 % des titulaires de ce diplôme quittent

la terre, contre 30 % pour les certifiés et 17 % pour les sans-diplômes. Ainsi ce sont les meilleurs éléments qui partent, ne laissant au « vieux pays » que les jeunes les moins formés. A Vayrac, 7 % seulement des jeunes garçons et filles ont reçu une formation agricole et ménagère, mais plus de 35 % ont acquis le B.E.P.C., le baccalauréat ou la licence pour avoir accès aux emplois urbains. De 1954 à 1967, sur 158 départs de jeunes enregistrés dans les mairies du Haut-Limargue - dont 56 % de jeunes filles plus pressées de quitter la terre - plus de la moitié (53 %) ont lieu vers les villes (Paris 30 %, Brive...) contre 47 % vers d'autres campagnes (Vallées du Lot et de la Garonne, Corrèze).

Malgré l'immigration de retraités dans les bourgs, celle de quelques étrangers et les migrations journalières d'ouvriers du bâtiment, le canton de Vayrac voit donc sa population stagner par manque d'emplois. En effet, si 45 % de la population active - et même 52 % en comptant les salariés - sont employés dans le secteur agricole contre 11 % dans l'industrie et l'artisanat, la plus grande partie des effectifs (près des deux tiers) se compose de non-actifs, jeunes et retraités. Par contre au Cap Sizun, la situation a beaucoup évolué : la population agricole ne représente plus le quart des actifs (22 % en 1968 contre 33 % en 1954), tandis que les commerces et les services ont progressé de 22 à 29 %. De 1962 à 1968, si la population capiste a baissé de 4 %, la part des agriculteurs s'est réduite de 9 % ! La zone nord (Cléden-Beuzec) moins peuplée (DK 30-50) rassemble la moitié de la population agricole sur des exploitations de plus de 10 ha, cependant que la côte méridionale (Plogoff), plus urbanisée (DK 100-200) ne regroupe que le quart des agriculteurs vivant sur des fermes insuffisantes. Comme trop souvent dans l'Ouest et le Sud-Ouest, les emplois annexes manquent. A Vayrac, moins de 10 % des paysans arrivent à exercer une autre profession (collecte, bâtiment...) pour améliorer leurs revenus.

III — DES POSSIBILITES ECONOMIQUES FORT LIMITEES

Une industrie quasi-inexistante et une agriculture presque exclusive ne permettent pas de dresser un tableau économique satisfaisant.

MORCELLEMENT ET MEDIOCRITE DES EXPLOITATIONS

De petites exploitations trop morcelées perpétuent la tradition d'une agriculture où chacun cherche à « faire ses pommes de terre » ou « son vin ». Mais ces possibilités d'autoconsommation n'ont pu empêcher la disparition d'un grand nombre d'exploitations. A Vayrac, il ne reste plus que 346 fermes contre 661 en 1955, soit une quarantaine par commune, le double de la moyenne française. D'ici à 1975, une disparition escomptée de

moitié permettrait l'existence de fermes de 25 ha S.A.U. Une évolution identique se fait jour au Cap, marquée par la régression des petites exploitations (moins de 5 ha) et une stabilisation autour de 18 ha. La côte nord groupe une plus forte proportion de fermes de 10 ha et plus (51 %) que le littoral méridional (36 %) (tableau 1).

Au Cap comme à Vayrac, le morcellement très souvent accusé se traduit dans le paysage par un bocage en pleine évolution depuis une décennie. Mais le remembrement à Cléden ou à Goulien, de même que la suppression de haies et de muretins à Cavagnac ou à Saint-Michel-de-Bannières n'ont pas réussi à modifier fondamentalement le paysage. Un quadrillage irrégulier de parcelles (moyenne 0,4 à 0,5 ha) limite singulièrement

les désirs de regroupement. Il n'est pas rare qu'une exploitation de 10 ha se compose d'une vingtaine de parcelles dispersées dans un rayon de 3 km !

Tableau 1

Répartition des exploitations (% en ha S.A.U.) 1968-69

	Cap Sizun	Vayrac	France
0-5 ha	39 %	11 %	3,6 %
5-10 ha	32 %	27 %	7,5 %
10-20 ha	25 %	40 %	19,8 %
Plus de 20 ha ..	4 %	22 %	69,1 %
	100 %	100 %	100 %

Depuis 1962, on estime que 245 km de talus ont été arasés dans le Cap. Le défrichement de la lande a gagné la côte nord, permettant l'extension des terres labourables (86 % de la S.A.U. contre 82 % en 1962). En revanche, le départ des jeunes entraîne la diminution de la S.A.U. de Vayrac. De 1914 à 1968, la S.A.U. de la commune de Bétaille, aux terres réputées bonnes, tombe de 1 100 ha à 998 ha ; bois et landes progressent de 60 %, tandis que les terres labourables se réduisent à 635 ha contre 853 ha en 1914. Des efforts pour tirer parti des terres les plus sèches sont tentés sans grands résultats. La Dordogne passe trop au Sud du canton, au contact du Causse de Gramat et les projets de lacs collinaires restent trop soumis aux fluctuations de la politique locale. Aussi, pour les prairies comme pour le tabac, l'irrigation par aspersion n'intéresse-t-elle que 7 % des exploitants, proportion cependant suffisante pour assécher, l'été, les ruisseaux du canton !

DES FACTEURS DE PRODUCTION INSUFFISANTS

L'analyse du capital foncier, des conditions de l'exploitation et du travail fait apparaître dans les deux cas de graves insuffisances.

UNE TERRE CHEREMENT PAYEE

Le Cap Sizun appartient presque uniquement à des propriétaires exploitants dont la proportion s'est élevée de 87 % en 1962 à 95 % en 1968 et même à 97 % à Goulien et 100 % à Plogoff. Sur 588 exploitants, on ne dénombre que 24 fermiers ou métayers et 44 propriétaires-locataires. On enregistre peu de ventes de terres, déjà chères (plus de 15 000 F/ha), ce qui gêne tout agrandissement. Par méfiance, les locations se font à l'année... sur parole ! Et malgré l'âge moyen élevé des chefs d'exploitation, l'indemnité viagère de départ (I.V.D.) ne connaît pas un grand succès, chacun tenant à conserver sa parcelle... quitte à la vendre plus tard à des touristes.

Si, à Vayrac, la proportion des propriétaires exploitants est identique à celle du Cap, par contre le faire-valoir mixte se généralise. Grâce à l'I.V.D. qui, cumulée à la retraite, permet d'atteindre une allocation annuelle de 3 500 F, il existe quelques possibilités de location de terres à des prix atteignant 250-300 F/ha, sinon 400 F avec des noyers. Ainsi la moitié des exploitations du canton de Vayrac louent-elles des terres, ce qui permet d'éviter l'achat de parcelles trop chères (10 à 15 000 F/ha).

UN HABITAT TROP RUSTIQUE

Malgré une forte dispersion habituelle dans tout l'Ouest et le Sud-Ouest, l'habitat s'étire le long des routes qui convergent soit vers les pointes du Raz et de Van, soit vers la Dordogne. Les deux-tiers des hameaux capistes se composent de 2 ou 3 exploitations. Seuls 10 % des bourgs avec église dépassent les 50 habitants. Cette dispersion se retrouve à Vayrac, encore plus poussée, et il n'est pas rare de trouver des hameaux entiers composés de résidences secondaires (Cavagnac).

Postérieurs à la mécanisation prioritaire, des efforts récents ont permis de moderniser depuis 1960 les trop vieilles constructions. La moitié des habitations capistes ont été édifiées avant 1900, contre seulement 17 % depuis 1948. Plus en retard encore, Vayrac qui compte un tiers de logements vacants et de résidences secondaires, ne possède que 4 % de résidences principales postérieures à 1948, contre 60 % antérieures à 1871.

Le confort de ces maisons de quatre pièces, dont la cuisine constitue le centre, est souvent négligé au profit des bâtiments d'exploitation... plus productifs ! Si la quasi-totalité des fermes dispose du courant-lumière et les deux tiers d'entre elles du courant-force, une proportion plus faible (42 % à 60 % à Vayrac) reçoit l'eau courante. Les éléments du confort moderne restent trop peu connus : la salle d'eau n'apparaît que dans 14 % des cas au Cap contre 67 % à Vayrac, où la machine à laver s'est largement répandue de même que le réfrigérateur. Les congélateurs, qui remplacent les saloirs, commencent à prendre de l'importance au Cap (4 % en 1962 contre 27 % aujourd'hui). Un retard d'une décennie entre les deux régions apparaît, lorsque l'on étudie la pénétration de la télévision : omniprésente en Haut-Limargue, elle n'intéresse que le cinquième des Capistes. Il en est de même pour l'automobile encore trop peu vulgarisée : 64 % au Cap (100 % à Vayrac), contre il est vrai 38 % en 1962.

LE MAUVAIS ETAT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION

Dans la majorité des cas, les exploitants souhaiteraient améliorer leurs bâtiments, mais ils ne disposent que rarement des moyens financiers, déjà engloutis par l'acquisition du matériel motorisé. Anciens, médiocres, trop nombreux et dispersés, ces bâtiments exiguës rendent impossible toute organisation rationnelle du travail.

La plupart des étables trop anciennes (XIX^e siècle), mal éclairées et aérées, aux murs inutilement épais, n'ont pas été remplacées par des édifices plus fonctionnels à lisier et à fosse à purin. Plus qu'à Vayrac, la crainte de manquer de fumier freine au Cap la multiplication des étables à stabulation libre.

Encore plus vétustes que les étables-granges avec montée du Haut-Quercy apparaissent les porcheries faites avec des moyens de fortune, comme par exemple l'adaptation de l'écurie rendue disponible par suite de la disparition du cheval. Couverts de tôle ou de tuiles mécaniques, les hangars vieux d'une vingtaine d'années constituent le seul progrès notable depuis la dernière guerre. Fermant la cour, ils servent à abriter les fourrages et le matériel.

Dans l'ensemble, les agriculteurs manquent de place pour loger les porcs et le matériel agricole. Les adductions d'eau, insuffisantes en nombre, nécessitent trop de raccords de fortune (tuyaux de plastique). L'amélioration des bâtiments dispersés de façon anarchique apparaît comme fort difficile ; aussi depuis 1960-1965 préfère-t-on construire à l'écart du vieil ensemble une étable et une porcherie annexée (figure 3).

LA MAUVAISE ADAPTATION DU CAPITAL D'EXPLOITATION

L'importance du cheptel

Ce facteur de production prend une importance grandissante avec le développement des techniques. Malheureusement sa valeur par ha est la plus élevée dans les petites exploitations aux charges fixes les plus fortes. En Haut-Limargue, pour une valeur moyenne de 3 600 F/ha S.A.U. (ferme de 18 ha), le cheptel en représente près de la moitié, contre un tiers pour le matériel et un cinquième seulement réservé aux capitaux circulants et à l'amortissement sur 10 à 20 ans des bâtiments ! Au Cap, le cheptel vif et mort peut représenter à lui seul les deux tiers du capital d'exploitation, soit une valeur à l'hectare quadruple ou quintuple de celle du matériel, moins courru malgré tout qu'à Vayrac.

Un excès de motorisation

La motorisation déjà bien avancée au Cap Sizun, où 56 % des exploitants possèdent un tracteur, arrive à son point de saturation à Vayrac. On compte dans le canton quercynois 88 tracteurs pour 100 exploitations (20 en 1955), ce qui représente un engin motorisé, d'une puissance moyenne trop faible de 15 à 25 CV, pour 17 ha S.A.U. (1 pour 39 ha en 1955). Jamais utilisé à fond par manque de surfaces, le tracteur souffre d'un sous-emploi chronique : par exemple, au Cap on dénombre 32 engins pour 100 ha dans les exploitations inférieures à 5 ha, contre 4 dans celles de plus de 20 ha. L'entretien facile du tracteur, moins contrignant que l'élevage du cheval, tout autant que le prestige qui s'y attache, expliquent sa vogue auprès des retraités de la Marine capistes et de ceux de la Fonction

Publique à Vayrac. Quoi qu'il en soit, si le quart des exploitations inférieures à 5 ha possèdent un tracteur, cette proportion s'élève à la moitié pour celles qui atteignent 5-10 ha et à plus des trois quarts pour les entreprises supérieures à 10 ha.

Une main-d'œuvre familiale

Représentant 50 à 60 % des charges, le travail constitue le poste le plus élevé. De sa bonne utilisation dépend la rentabilité et la survie de la majorité des exploitations. Dans le passé, il n'était pas rare d'avoir deux domestiques et, à l'occasion, des saisonniers, mais actuellement cette disponibilité s'est restreinte à la famille. Au Cap, l'on calcule une unité/travailleur/homme (U.T.H.) pour 5,5 ha et seule l'entraide familiale permet le fonctionnement des exploitations. En Haut-Limargue, l'on enregistre 2,6 U.T.H. grâce au travail du couple, aidé d'un parent fort âgé. Cependant, plus de 55 % des fermes doivent se contenter de 2 U.T.H. et pratiquent l'entraide malgré un fort individualisme. 37 % des exploitants se « donnent un coup de main » au moment des récoltes, aide réciproque qui peut représenter jusqu'à 28 jours de travaux par an. Au total, en deux générations pour Vayrac contre une seule au Cap, on est passé d'une situation à main-d'œuvre abondante et saisonnière (femmes de marin, retraités...) à une main-d'œuvre familiale et fort restreinte.

Le manque de coopération et une entraide assez peu développée caractérisent aussi ces deux petites régions. Au Cap, il n'existe pas de C.U.M.A. ; comme à Vayrac, on arrive parfois à se grouper à l'amiable pour quelques gros achats, mais ces ententes peu solides ne durent que le temps d'une ou de deux saisons. L'individualisme poussé à l'extrême se traduit par de lourdes charges, comme le cumul de deux tracteurs l'un marchant au fuel, l'autre plus ancien à l'essence !

Plus rationnel apparaît l'équipement pour les labours, les semaines et les récoltes. Dans les deux régions, les deux tiers des exploitations sont bien équipées. Si la charrue « brabant » et la herse traditionnelle survivent, le rouleau se répand ainsi que les clôtures électriques qui facilitent le gardiennage. La plupart des moissonneuses-batteuses, achetées dans un moment de folie des grandeurs ont été revendues au bout de deux ou trois ans, laissant la place à des entrepreneurs. Enfin sur les terres plus en pente du Limargue de Coteaux, les deux tiers des exploitants utilisent des motoculteurs et des motohoues d'origine japonaise, bien adaptés aux conditions locales.

Par une contradiction apparente, on assiste donc à un mélange des méthodes de culture les plus archaïques et les plus modernes. Un labour au tracteur précède encore des semaines à la volée ! La mécanisation peut être très poussée globalement, mais l'on manque d'un matériel spécialisé dans une technique donnée : ainsi, au Cap, la proportion des machines à main reste trop forte dans le cas des écrêmeuses répandues dans 90 % des exploitations.

IV — LA PART PREPONDERANTE DE L'ELEVAGE

DEUX TERROIRS VARIES

Les systèmes de production, peu différents d'une catégorie d'exploitations à une autre, varient de manière notable du Cap Sizun à Vayrac (figure 1). La presqu'île finistérienne apparaît comme plus cultivée : la S.A.U. représente 73 % de la surface foncière totale contre 66 % pour le canton de Vayrac, où les prairies naturelles occupent près de la moitié de la S.A.U. contre seulement 17 % au Cap, plutôt tourné vers les prairies temporaires (30 %) et les céréales (32 %). Mais ce qui caractérise le plus l'agriculture capiste, c'est l'importance des plantes sarclées (fourragères et pommes de terre). Elles s'étendent sur le cinquième du terroir contre 5 % seulement à Vayrac, région par contre propice aux cultures spéculatives fort rentables certaines années (tabac, fruits...).

En conséquence, le pourcentage du produit brut végétal par rapport au produit brut/ha ne s'élève qu'à 20 % au Cap contre 30 à 40 % à Vayrac. Le Cap Sizun apparaît donc comme le pays de l'élevage, en particulier depuis la progression de l'élevage des porcins (33 % des recettes) aux dépens du lait et de la viande de bovins (tableau 2).

Tableau 2

Répartition des terroirs (1969)

	Cap Sizun	Vayrac
Superficie totale	8 720 ha	8 568 ha
Surface foncière totale (S.F.T.)	8 510 ha	8 072 ha
Surface agricole utile (S.A.U.)	6 230 ha	5 331 ha
% S.A.U./S.F.T.	73 %	66 %
Surface moyenne des exploitations (en ha/S.A.U.)	10,6 ha	15,4 ha
Prairies naturelles	17 %	45 %
Prairies temporaires et artificielles	30 %	25 %
Plantes sarclées	20 %	5 %
Céréales	32 %	20 %
Divers (fruitiers...)	1 % (dont : tabac 0,5 % vigne 3 %)	5 %
	100 %	100 %

UNE PRODUCTION VEGETALE EN DECLIN

Dans l'ensemble, les rendements obtenus apparaissent comme fort moyens par suite de techniques de polycultures mal adaptées. Bien que les dépenses d'engrais aient augmenté depuis 1960 et que l'on ait adopté de nouvelles variétés de céréales, ces progrès certains ne suffisent pas à compenser les méfaits d'une gestion sommaire.

Le recul des céréales

Au début du siècle, les céréales occupaient 70 % de la S.A.U. du Cap, proportion qui est tombée à moins d'un tiers, cependant que les rendements atteignaient 45 à 55 quintaux/ha selon les espèces. Le froment, qui réussit difficilement (verse), est remplacé par l'orge aux rendements plus élevés (55 qx./ha en 1969 contre 35 qx./ha en 1962 avant l'apport d'engrais). Au total, blé et orge occupent 83 % de la surface réservée aux céréales qui, avec l'avoine, sont destinées à l'alimentation du bétail.

Paradoxalement, malgré sa réputation de « fromental », le Haut-Limargue de Vayrac ne consacre que le cinquième de sa S.A.U. aux céréales, y compris le maïs-grain. 95 % des exploitations emblavent une moyenne de 2,2 ha de blé. Malgré des rendements assez moyens (moins de 30 qx./ha), la marge brute fort variable peut atteindre 1 100 à 2 400 F/ha, car les charges (engrais et autres) restent minimales. Viennent ensuite l'orge et le maïs qui intéressent 80 % des fermes : la marge excellente pour le maïs variété Iowa 4417 (1 780 F/ha) dépasse largement celle de l'orge (650 F/ha) et de l'avoine (510 F/ha), pratiquée seulement sur 13 % des exploitations. En moyenne, les céréales ne laissent donc qu'une marge brute de 1 000 F/ha, qui serait vite insuffisante si leur culture ne demandait que peu de travail et ne s'intercalait facilement dans le calendrier des travaux agricoles.

La médiocrité des cultures légumières

La pomme de terre de sélection jadis fort cultivée au Cap Sizun, régresse continuellement, car elle exige trop de soins et de contrôles fréquents (calibrage...), alors que les prix baissent par suite de la concurrence de la région de Châteaulin. N'occupant plus que 5,2 % de la S.A.U., ce tubercule (variété bintje) est maintenant produit pour la nourriture des porcs. Le bilan n'est pas plus favorable à Vayrac : bien que cultivée par 84 % des exploitations sur 0,1 ha, la pomme de terre ne couvre que 1 % de la S.A.U. Chacun cherche à en avoir suffisamment pour la consommation familiale, compte-tenu de la taille réduite des tubercules.

Le tableau n'est guère plus brillant en ce qui concerne les cultures légumières. La présence de deux usi-

nes de conserves de pois et de haricots verts à Audierne n'a point suffi à orienter les petits fermiers vers ces spéculations exigeantes en main-d'œuvre familiale. Les zones légumières de Douarnenez et de Quimper concurrencent le Cap, cependant qu'en Aquitaine les bassins de Brive et de Saint-Céré satisfont les besoins locaux.

La primauté des cultures fourragères

Ce sont donc les cultures fourragères sensu lato qui forment l'essentiel des productions végétales : plus des deux tiers au Cap et près des trois quarts à Vayrac.

Au Cap Sizun, la betterave fourragère, réalisée soit en culture principale, soit en dérobée repiquée après prairie temporaire, fournit les deux tiers de l'ensemble fourrager, précédant largement le chou jaune de Douarnenez, le maïs-fourrage connu depuis un demi-siècle pour l'ensilage, ainsi que le colza, le ray-grass et... la pomme de terre. A Vayrac, la tradition de l'élevage du veau de lait a conduit la quasi-totalité des exploitants (98 %) à consacrer plus de 11 ha aux produits fourragers, faisant la part trop belle aux prairies naturelles fort insuffisantes. Les prairies artificielles ne couvrent que 2,5 ha de la S.A.U., cependant que les topinambours, les choux fourragers et les betteraves trop souvent flétris par la sécheresse ne s'étendent que sur 0,5 ha en moyenne.

Dans l'ensemble, les cultures fourragères laissent plus à désirer à Vayrac qu'au Cap Sizun. Les prairies naturelles mal entretenues, où prolifèrent chardons et primevères, le maïs-fourrage cultivé seulement par 38 % des agriculteurs constituent quelques-uns des points faibles de ce secteur quercynois de production. Les plantes sarclées, comme la betterave et surtout la rave traditionnellement semée en dérobée après les pluies d'août, pourraient fournir de bons aliments d'hiver au bétail enfermé. Mais l'importance du travail demandé fait que la marge brute voisine de 100 F/ha reste bien trop faible.

Les « cultures de survie » à Vayrac

Très négligées, pour ne pas dire inconnues au Cap, les cultures fruitières et industrielles laissent aux Vayracois une marge brute élevée à l'hectare. Fournissant le tiers des revenus, elles constituent de véritables « cultures de survie » qui permettent d'assurer la continuité de l'exploitation des petites propriétés inférieures à 10 ha. Si la vigne (0,4 ha) ne sert qu'à l'autoconsommation par manque de débouchés (marge brute 2 900 F/ha), en revanche le tabac est toujours pratiqué par 170 planeteurs, soit près de la moitié des exploitants [6]. Couvrant en moyenne 0,48 ha par exploitation, cette culture aux tarifs fixes laisse une marge brute de près de 6 000 F par planeteur. Enfin, dispersé sur toutes les terres (92 % des fermes), le noyer peut arriver à représenter un verger d'un hectare. Spéculation n'exigeant que peu de mise de fonds et de travail, le noyer laisse

une marge brute de 3 300 F fort intéressante, si l'on en juge par le prix de location des terres majoré d'un bon tiers, du seul fait de sa présence.

A l'inverse du Cap Sizun, où les cultures fourragères et céréalières forment seules l'essentiel du produit végétal, les cultures fruitières constituent donc pour les Vayracois un revenu complémentaire fort intéressant. A leur exemple, il serait souhaitable que les Capistes profitent de la douceur du climat pour développer des cultures fruitières (fraises, framboises...) susceptibles de fournir un revenu élevé à l'hectare (produit brut supérieur à 10 000 F/ha).

L'ESSOR DES PRODUCTIONS ANIMALES

Dans le Lot comme en Finistère, les productions animales fournissent l'essentiel des recettes soit les deux tiers ou les trois quarts, selon la taille des exploitations. Deux spéculations prédominent : les bovins, pour le lait et la viande, et les porcins.

Produire du lait

L'élevage bovin, qui fournit la moitié des recettes agricoles du Cap, est orienté vers la production laitière plus rémunératrice que la « fabrication » du veau de lait. Un troupeau de plus de 5 500 bovins, dont 3 800 vaches laitières, se répartit entre une dizaine de têtes par exploitation moyenne. La diminution d'un millier de têtes enregistrée depuis 1955 s'explique par la disparition des petites exploitations possédant 2 ou 3 vaches.

Malgré la présence de 325 taureaux, encore trop nombreux, l'insémination artificielle fait des progrès. Le Cap Sizun reste le berceau de la race Pie Noire sobre et résistante. Sa rusticité permet à cette petite vache de 350 kg de fournir annuellement jusqu'à 8 à 10 fois son poids de lait au taux butyreux élevé de 4-5 %. Toutefois comme pour la race Jersey [4], la faiblesse de son rendement (2 000-2 400 l/an) incite les grandes fermes à la remplacer par la Frisonne (20-25 l/jour contre 9-10 l). Les effectifs de cette race étrangère augmentent notamment dans les fermes de plus de 15 vaches, où elle représente le cinquième des troupeaux, contre moins du dixième pour l'ensemble capiste. Cette mutation oblige d'ailleurs à augmenter la charge par ha S.A.U., passée de 0,7-0,8 à 0,9-1 bovin à l'hectare.

Réalisée de façon encore trop extensive, la production laitière pâtit de conditions d'élevage médiocres. L'alimentation, abondante au printemps, se fait rare en hiver, où les réserves insuffisantes sont mal compensées par la distribution de quelques aliments concentrés. Le logement défectueux des animaux entraîne des répercussions sur leur état sanitaire et la propreté du lait. Atteignant 3 500 litres par ha de surface fourragère, la production laitière ne fournit qu'un produit brut de 1 500 F/ha, jugé trop insuffisant.

Minime au Cap Sizun, où l'on vend de moins en moins de bovins, la production de viande reste importante à Vayrac. Par tradition, la région élève le veau de lait, dont la viande « blanche » anémiée continue d'être fort appréciée sur les marchés parisiens, lyonnais, stéphanois et italiens [3]. La quasi-totalité des taureaux (sauf 4) ont disparu. La composition fort hétérogène du troupeau (races limousine, salers, normande et frisonne) traduit le désarroi des éleveurs incapables de choisir entre la « fabrication » du veau et la production du lait. Un dixième d'entre eux pratique même un élevage mixte d'ovins et de bovins.

Toutefois depuis une décennie, une orientation en faveur du lait se dessine. Si le troupeau moyen atteint une taille comparable à celui du Cap, bien que 42 % des exploitations possèdent moins de 10 têtes, le nombre des vaches laitières s'est élevé de 2,7 en 1955 à plus de 8 aujourd'hui, soit 52 pour 100 ha S.A.U. La moyenne des ventes par étable atteint 14 500 l. (2 600 litres/an/vache), bien que 57 % des exploitants vendent moins de 10 000 l. Cela correspond à une vente de 6 200 F, soit 35 % du produit bovin. Au total, l'élevage bovin dans le Haut-Limargue de Vayrac ne rapporte que 1 160 F/ha, soit un produit équivalent à celui du blé pour un travail fort astreignant. Mais dans ce pays de polyculture, trop soumis aux aléas du climat, le lait au prix fixé à l'avance met à l'abri des surprises. Payé à la fin du mois, il correspond à un salaire qui assure la sécurité de l'exploitation.

La spéculation porcine

Les 8 000 porcs et truies du Cap Sizun fournissent le tiers des recettes totales agricoles. Le congélateur a remplacé le saloir : on peut y stocker un à deux porcs élevés pour la consommation domestique. L'on vend surtout des porcelets de 6 à 12 semaines, ainsi que des porcs gras pesant plus de 100 kg. Depuis 1963, une trentaine de porcheries intégrées se développent grâce à l'aide de coopératives (Beuzec, Goulien, Cléden), faisant progresser l'effectif des porcins des deux tiers. Une exploitation moyenne compte 2 à 3 truies, une douzaine de porcs et une trentaine de porcelets par an. Les deux tiers des exploitants, à la fois naisseurs et engrangeurs, s'opposent à 14 % d'entre eux spécialisés dans le porcelet. Malgré de récents progrès, la spécialisation n'arrive pas à dominer nettement. Un troupeau fort hétérogène - porc blanc de l'Ouest, large-white, danois - une alimentation trop peu équilibrée à base de pommes de terre et un logement fort médiocre font que l'élevage - qui dépend de la femme - reste au stade artisanal.

Le retard du Haut-Limargue de Vayrac apparaît encore plus considérable. Certes, le porc continue de débarrasser la cuisinière des rebuts ménagers. La mise à mort pendant l'hiver de cet animal familier constitue encore une fête, dont profitent les voisins pourvus en boudins et « grillade » (filet). En revanche, la spéculation du porc à l'engrais, type d'élevage sans sol qui

pourrait sauver des exploitations restreintes n'est apparue que fort tardivement vers 1966-1967. (100 à 300 porcs par étable). On estime que le quart des exploitations s'y consacre obtenant une marge brute de 5 000 F. Mais les variations cycliques du prix du porc ne sont guère appréciées par les éleveurs, tantôt en déficit comme en 1967 ou 1970, tantôt excédentaires comme en 1969 (70 F de bénéfice par tête). Toutefois, bien conduit, l'élevage industriel du porc oblige à moderniser les étables et possède l'avantage de former l'exploitant aux techniques impitoyables de l'agriculture de marché.

La faiblesse des élevages traditionnels

Partout, le cheval régresse ou disparaît. Elevé avec passion au Cap ou concurrencé par la vache de trait limousine à Vayrac, le cheval n'a pu résister à la mécanisation et à la progression des porcins. De 1962 à 1969, la proportion du nombre de chevaux pour un tracteur, dans les exploitations supérieures à 5 ha, est tombée de 1,6 à 0,4, soit de 883 à 260 têtes. A Vayrac, seuls 7 % des exploitants possèdent encore un cheval (de 177 têtes à 27 !).

Plus intéressante apparaît la reprise du troupeau ovin élevé dans 10 % des fermes de Vayrac, alors qu'il n'existe plus que quelques animaux sur les landes du Raz et de Van. Chaque troupeau de races île de France ou berrichonne comprend une cinquantaine de bêtes, soit 37 brebis pour la boucherie (pour 100 ha S.A.U.). Atteignant 15 000 F par exploitation, le produit brut paraît élevé. Mais compte-tenu des charges et des pertes, l'élevage ovin ne laisse qu'une marge brute de 900 F/ha, comparable à celle fournie par les céréales et insuffisante par suite d'un manque évident de technique.

Des petits élevages à développer

Dans les deux petites régions, l'aviculture pourrait prendre de l'extension. Au Cap, deux douzaines de poules et autant de lapins par exploitation ne constituent qu'un appoint pour l'alimentation domestique. Devant la concurrence des élevages industriels de Cornouaille on ne fait même plus couver, préférant acheter des poussins d'un jour ! Par contre, en Haut-Limargue, le marché important de Vayrac assure des débouchés. Les dindons profitent des parcours dans les landes et sur les chaumes pour acquérir une qualité de chair rarement rencontrée dans les élevages industriels. Mais, malgré des expériences réussies en Corrèze proche (Chauffour, Estival), le foie gras des oies reste un moyen trop peu utilisé pour rentabiliser le maïs toujours dénommé « blé d'Espagne ».

Une mauvaise commercialisation des produits locaux

Fort rudimentaire, la commercialisation des produits a conservé ses traits traditionnels. La majorité des transactions du Cap se fait aux marchés de Pont-Croix, de Cléden et d'Audierne. Tout comme en Quercy manquent

fâcheusement des coopératives spécialisées dans la vente. Aussi les 4/5^{me} des céréales capistes restent-ils à la ferme. Il en est de même pour les pommes de terre, dont seuls quelques sacs de 50 kg sont vendus à des particuliers, ainsi que pour les poules et les lapins, à la différence des œufs écoulés par les commerçants des bourgs.

Le lait, trait manuellement dans les 3/4 des cas, est baratté la veille des marchés d'Audierne du mercredi et du samedi : le beurre y est encore écoulé sous forme de paquets moulés d'une livre. Les petites fermes vendent, une fois par semaine, la crème à des ramasseurs itinérants, tandis que les plus grandes exploitations fournissent 100 litres chacune à la Société Entremont de Quimper.

Constituant la seconde vente, les porcs sont commercialisés, soit adultes aux charcutiers par l'intermédiaire de l'abattoir de Pont-Croix, soit comme jeunes porcelets sur les marchés de Cléden et de Pont-Croix. Traditionnellement, ces dernières transactions ne concernent que les femmes et l'on n'achète qu'entre soi, entre Capistes !

En ce qui concerne le lait, le Haut-Limargue de Vayrac semble rattraper son retard depuis 1960. La Centrale Laitière du Haut-Quercy, installée à Bétaille, améliore sa collecte : la moyenne journalière de lait ramassé à Vayrac comme à Martel a pratiquement doublé (11 000 l. en 1968). Par contre, le marché des fruits et primeurs n'arrive pas à se structurer. Certes Vayrac pour les prunes, les noix et les pommes, Bétaille pour les asperges offrent des marchés quotidiens. Insuffisants, ils pâtissent de la concurrence de Brive, le véritable centre commercial de la sous-région (attraction à 40-60 %) et de celle fort active des courtiers polyvalents. Ce sont ces derniers qui s'adjudgent directement dans les fermes la plupart des produits, de même que les bouchers achètent la majorité des bovins à l'étable [6].

Tableau 3

Les deux types d'exploitation les plus répandus

Type de fermes	SURFACE TOTALE	Terres incultes (lande, bois, rocallie...)	SURFACE AGRICOLE UTILE (%)	Prairies naturelles et artificielles (en % S.A.U.)	Cultures fourragères (betteraves, maïs, p. de terre)	Terres labourables (céréales)	Cultures permanentes (vigne, fruitiers)	
Exploitation « moyenne »								
Esquibien (29 S)	11 ha	1 ha	10ha (90%)	55 %	16 %	29 %	—	= 100 %
Cavagnac (46).	23 ha	5 ha (dont 1/3 bois)	18ha(78%)	47 %	45 %	44 %	9 %	= 100 %
« Petite » exploitation								
Cléden - Cap Sizun (29 S)	4,1 ha	0,4 ha	3,7ha(90%)	17 %	35 %	48 %	—	= 100 %
Cavagnac (46).	5,1 ha	1 ha	4,1ha(78%)	22 %	35 %	25 %	18 %	= 100 %

Une douzaine de vaches laitières, deux douzaines de porcs, les poules et les lapins traditionnels, ainsi que 25 brebis, des noix, des prunes et du tabac à Cavagnac permettent de faire vivre à peu près correctement deux ou trois travailleurs et trois enfants d'âge scolaire dans chaque cas (figure 3). La possession d'un tracteur de 25 CV, ainsi que l'entraide obligée entre voisins facilitent les gros travaux. Sur des terres, dont la valeur vénale s'échelonne de 1 000 F à plus de 11 000 à 15 000 F, le produit brut atteint 1 900 F/ha.

2) S'il est possible de vivre convenablement sur ce type d'exploitation, il existe par contre **des petites fermes** condamnées à disparaître dans les prochaines années. Sur la Côte Nord du Cap Sizun [7], comme à proximité du Causse de Martel, l'on trouve encore de trop nombreuses exploitations, sans avenir, tenues par des retraités de la Marine ou par des célibataires avec ou sans leurs vieux parents. Faute de successeur, on n'investit plus dans la ferme ; seule l'habitation connaît quelques adaptations au progrès (cuisinière à gaz, eau sur l'évier...) avant de devenir une résidence secondaire aux volets clos la plus grande partie de l'année. En attendant cette échéance inéluctable, deux vaches laitières, quelques porcs, un peu de volaille et quelques céréales permettent, grâce à l'appoint de l'indispensable retraite, de « tenir » et de donner l'illusion de la vie à

des régions aussi saignées à blanc que les pointes occidentales du Cap et les coteaux du Haut-Limargue.

3) Enfin, une tendance nouvelle se dessine dans les deux régions : la « **grande ferme** », encore exceptionnelle en 1950, progresse malgré la rigidité des structures. Mise en valeur par deux ménages et parfois un journalier, cette « grande » exploitation dépasse les 20 ha S.A.U. encore trop dispersés entre une dizaine de parcelles. À Goulien comme à Saint-Michel-de-Bannières, ce nouveau type de ferme se spécialise soit dans l'élevage des porcelets, à partir d'une dizaine de truies-mères, soit dans la production du lait pour les grands ramasseurs, soit encore dans la culture du maïs hybride et celle du tabac. Des recettes, quadruples de celles de la « ferme moyenne », facilitent les investissements en matériel plus lourd (tracteur de 50 CV). Un tiers de la S.A.U. peut être emblavé en céréales (blé, orge, maïs...); un autre tiers est consacré aux cultures fourragères comme les betteraves et les pommes de terre, cependant que 5 à 6 ha de la surface totale appartiennent aux bois et aux landes. Ce type d'exploitation semi-intensive, où l'on a su ajouter les élevages laitiers et porcins au maïs et aux pommes de terre traditionnelles serait à encourager. Malgré l'opposition et la jalouse des exploitants moins bien lotis, la « grande ferme » semble constituer la solution la moins défavorable, compte tenu des conditions économiques présentes.

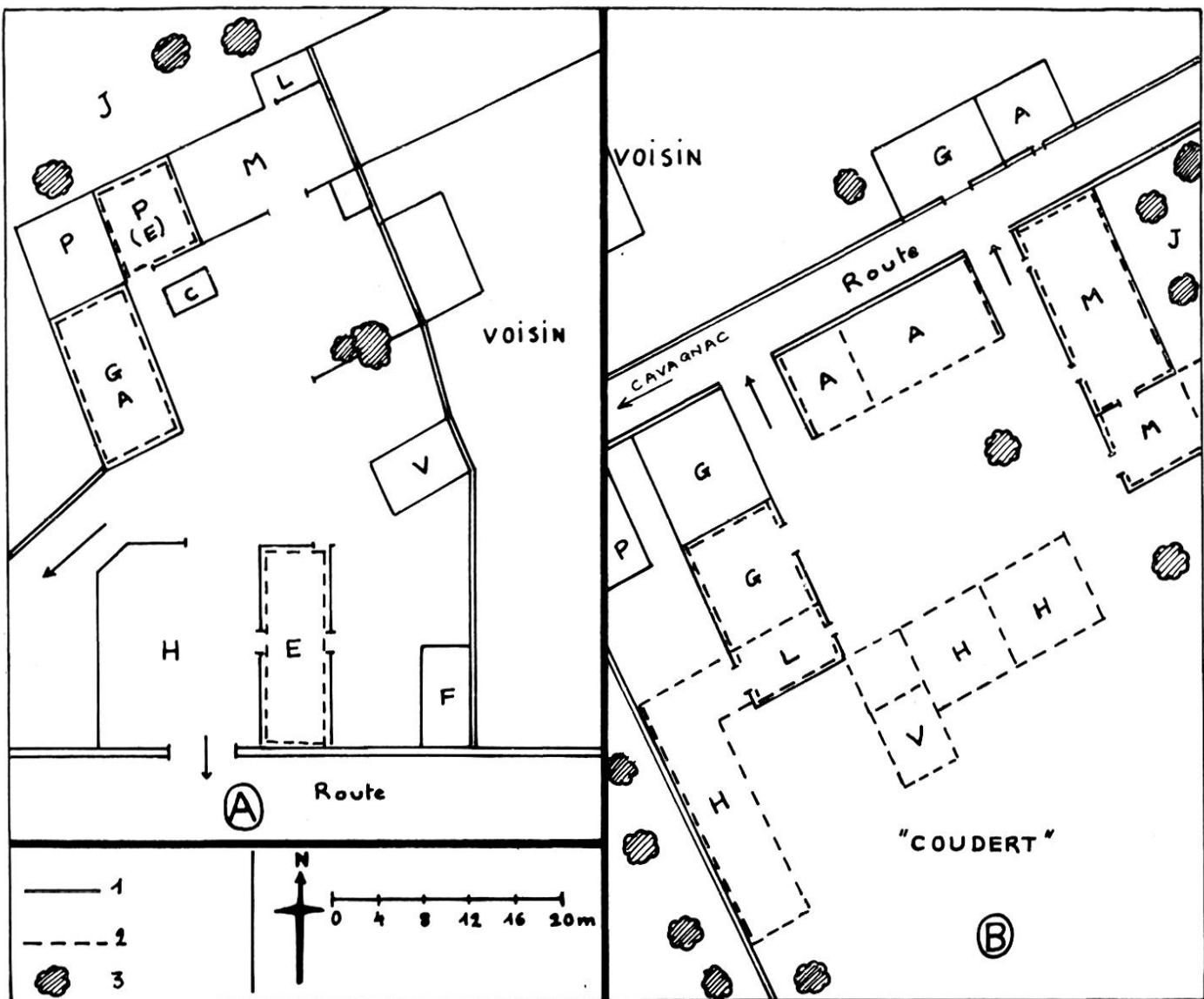


Fig. 3 : DEUX FERMES « MOYENNES » (répartition des bâtiments d'habitation et d'exploitation).

1 : Constructions antérieures à 1955-1960.

2 : Constructions ou modernisations postérieures à 1955-1960 3 : Arbres d'ornement et d'ombrage.

A : Commune d'Esquibien.

B : Commune de Cavagnac.

Signification des initiales :

A : Atelier (+ garage).

C : Citerne.

E : Etable.

F : Fosse à purin.

G : Grange.

H : Hangar.

J : Jardin (potager + verger).

L : Laiterie.

M : Maison (d'habitation).

P : Porcherie.

V : Poulailler et clapier.

Conclusion : une adaptation en cours

Les compétences techniques deviennent primordiales pour obtenir des productions rentables. A cet égard, le tableau se présente sous des couleurs assez sombres. Moins de 8 % des exploitants haut-limarguais appartiennent à des Centres d'Etudes des Techniques Agricoles (C.E.T.A.) et moins d'un cinquième aux Groupes de Vulgarisation Agricole. Un vieux fond d'individualisme freine de même l'adhésion aux syndicats agricoles (50-60 %), dont les effectifs varient en fonction du dynamisme personnel des présidents. Seuls fonctionnent correctement le groupement quasi-obligatoire des planeteurs de tabac et les six mutuelles de bétail. Mais seuls 14 % des exploitants ont bien voulu soumettre leur rudimentaire comptabilité à la critique du Centre de Gestion local !

Trop éloignés des grands marchés, vieillies - la succession des exploitations n'est assurée à Vayrac que

pour un tiers d'entre elles - les deux petites régions du Cap Sizun et du Haut-Limargue de Vayrac cherchent à sortir d'une médiocrité économique, encore aggravée par le manque d'emplois dans le secteur secondaire. En dépit de conditions physiques, somme toute pas trop défavorables, elles n'ont pas su jusqu'en 1960-1965 diversifier suffisamment leurs productions, basées pour le Cap sur le lait et le porc et pour Vayrac sur le veau de lait et quelques fruits. Dans les deux cas, la production de primeurs, ainsi que la « fabrication industrielle » de la viande pourraient aider les petites exploitations inférieures à 10 ha à survivre. Bien que distants de 600 km, le Cap Sizun et le Haut-Limargue de Vayrac finissent par suivre la même voie : améliorer les spéculations existantes, c'est-à-dire augmenter la production du lait au prix fixe et assuré, tout en intensifiant la « fabrication » de porcins de meilleure qualité.

B I B L I O G R A P H I E

Outre les publications habituelles des Directions Départementales de l'Agriculture du Finistère et du Lot (monographies, enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles 1967, structures des cheptels... etc...) et celles de l'I.N.S.E.E., on peut noter :

1. CENTRE D'ECONOMIE RURALE du Finistère 1962: Etude agricole de la région du Cap.
2. FAILLARD (A.). — L'exploitation agricole dans le Cap Sizun. Mémoire de Géographie. Brest, 1970, p. 103
3. GENTY (M.). — Quelques aspects récents de l'élevage dans le Bas-pays limousin. Rev. Géog. des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1970, pp. 139-157.
4. GINIER (J.). — Jersey, île touristique et agricole. Norois, 1970, n° 67 et 68, p. 45.
5. GINIER (J.). — Le tourisme finistérien. Norois, 1971, n° 70 et 71, p. 47, 7 figures.
6. GINIER (J.). — Climats locaux et cultures spéculatives du Haut-Quercy septentrional. Etudes Rurales, 1971, 27 p., 5 figures.
7. ROLLAND et PIOT (L.). — Monographies d'exploitations pauvres du Pays Bigouden et du Cap Sizun. Economie Rurale, n° 76, avril-juin 1968.